

1.10 S'appuyer sur les CPS pour accompagner le projet d'orientation de l'élève



En synthèse

L'orientation est définie comme « un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation ».

Le travail des compétences psychosociales (CPS) est un levier pour favoriser l'autonomie et la motivation de l'apprenant dans l'élaboration d'un projet d'orientation personnalisé.

L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)

L'Onisep a coordonné un travail collaboratif, associant notamment des élèves, qui a permis l'élaboration d'un référentiel des capacités à s'orienter pour le lycée. Ces capacités à s'orienter font bien entendu référence aux CPS.

Le référentiel de l'Onisep présente les compétences mobilisées par les jeunes dans le cadre de leur démarche d'orientation, déclinées en niveaux de progressivité.

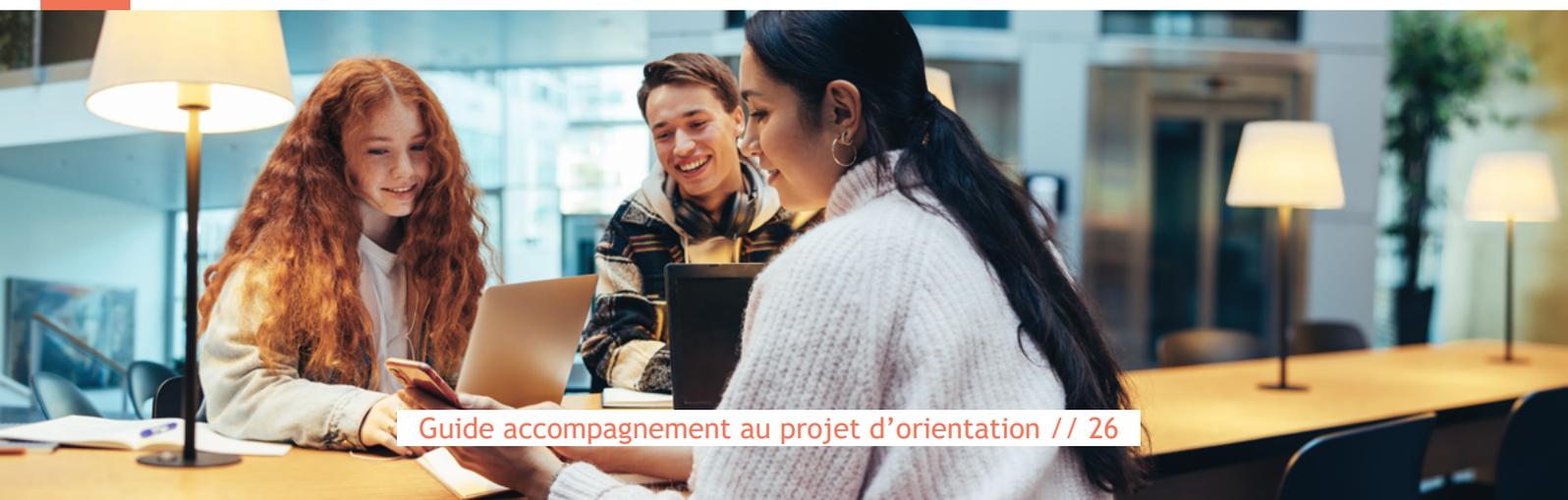


Les 15 compétences identifiées sont réparties en 3 grandes catégories :

- ▶ s'informer et se repérer dans la société de l'information
- ▶ se découvrir et cultiver ses ambitions
- ▶ se construire et se projeter dans un monde incertain.

Ces compétences peuvent être travaillées par des activités permettant aux jeunes de :

- ▶ mener des expériences d'expression différentes, invitant à se découvrir soi et dans un groupe (pouvant prendre la forme de jeux coopératifs, ateliers artistiques, mise en place de projets, activités autour du vivre-ensemble...), développer ses capacités d'expression
- ▶ apprendre à exprimer (et verbaliser des compétences) à partir de ses différentes expériences : ses qualités, goûts, plaisirs, motivations, engagements, savoirs/savoir-faire et savoir-être... y compris sous un format



auto-évaluation, jeux pour guider... Puis les verbaliser sous formes de compétences. (créer un portfolio...)

- ▶ apprendre à se documenter enquêter sur un métier/ un projet, s'initier à une méthode, découvrir, se familiariser avec différents supports, repérer des acteurs
- ▶ se permettre d'élargir ses pistes de choix de métier à d'autres environnements professionnels.
- ▶ apprendre à garder trace, prendre des notes, se mettre en posture active de rencontres, d'expériences, de recherches, d'objectifs...
- ▶ prendre confiance, travailler sur l'estime de soi
- ▶ faire preuve de soutien et solidarité entre jeunes
- ▶ cultiver une habitude chez le jeune de prendre un temps pour un retour réflexif sur ce qu'il a vécu : expériences professionnelles, recherches, rencontres, mise en place de projets ...

La mise en valeur des CPS : un atout pour Parcoursup



Parcoursup est la plateforme nationale de référence pour l'offre de formation du premier cycle de l'enseignement supérieur.

[Cf. fiche 2.9 Parcoursup: quand ? comment ?](#)

Pour chaque formation, les élèves doivent notamment rédiger une lettre de motivation et remplir la rubrique « Activités et centres d'intérêts ». Ces éléments permettent de valoriser les expériences, les compétences et les diverses motivations pour la formation visée.

Les compétences sont les capacités qui ont été acquises ou développées au cours des études, des activités extrascolaires, des stages, des emplois

d'été... Elles peuvent être transversales (comme l'autonomie, la rigueur, l'esprit d'initiative...) ou spécifiques à un domaine (comme la maîtrise d'une langue, d'un logiciel, d'une technique...). Ces compétences sont importantes car elles montrent aux organismes de formation ce que l'élève est en capacité de faire et d'apporter.

Sur Parcoursup, pour chaque formation sont indiquées les compétences attendues sur la fiche de présentation, dans la rubrique « Connaitre les critères d'analyse des candidatures ». Ces compétences sont liées aux objectifs et aux contenus de la formation complétée par des savoir-faire et savoir-être illustrés par des exemples concrets dans la lettre de motivation et dans la rubrique « Activités et centres d'intérêts ».

Les jeunes doivent également expliquer en quoi ces compétences sont pertinentes pour la formation qu'ils souhaitent intégrer et comment elles les ont aidés à construire leur projet d'orientation. Par exemple, s'ils postulent à un DUT en informatique, ils peuvent mentionner qu'ils ont appris à programmer en Python, mettre en valeur la certification PIX, la réalisation d'un site web pour un club de sport, leur passion pour les nouvelles technologies...



EN SAVOIR PLUS

Onisep

- ▶ Référentiel des compétences à s'orienter au lycée: <https://www.onisep.fr/sites-annexes/avenir-s/referentiel-des-competences-a-s-orienter-au-lycee>
- ▶ Programme Avenirs : <https://www.onisep.fr/programme-avenir-s-l-accompagnement-a-l-orientation-evolue>
- ▶ Plateforme Avenir(s) : <https://avenirs.onisep.fr/>